



Conseil municipal du 16 mars 2022



SOMMAIRE

- ➔ RAPPEL DE L'AGENDA DE LA COMMUNE DE CHEVRY-COSSIGNY
- ➔ UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT À 4,1 M€ : zoom sur les différents chapitres
- ➔ UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT QUI DEVRAIT S'ÉLEVER À 1,6 M€ POUR 2022
- ➔ DETTES DE LA COMMUNE : ORIENTATIONS 2022
- ➔ EN SYNTHÈSE, LES PROPOSITIONS RETENUES POUR LE BUDGET 2022

- ➔ BUDGETS ANNEXES : ASSAINISSEMENT ET SPANC

- ➔ Cette présentation couvre les points 2 à 6 de l'ordre du jour du Conseil Municipal

RAPPEL DE L'AGENDA DE LA COMMUNE DE CHEVRY-COSSIGNY

- ☞ **Une procédure budgétaire 2022 débutée**
 - Lors du Conseil Municipal du 25 janvier 2022 et
 - un budget primitif 2022 lors du Conseil Municipal du 16 mars 2022, précédée d'une commission des finances le mardi 8 mars
- ☞ **Pour mémoire, la reprise du résultat 2021 n'est pas connue de manière précise tout comme le niveau définitif des recettes**
- ☞ **La possibilité des décisions modificatives si des ajustements sont nécessaires**



Possibilités de décisions modificatives à tout moment de l'exercice selon les évolutions budgétaires et avancement des projets.

RAPPEL ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DE LA COMMUNE

Au-delà de la poursuite des actions déjà engagées depuis la prise de mandat, des problématiques sont posées pour lesquelles des engagements sont pris :

- La réflexion nécessaire sur la hausse de la population à venir
- La mise en œuvre du projet Cœur de ville
- Un Budget Culture, Loisirs, Sports qui reste dynamique malgré la crise sanitaire

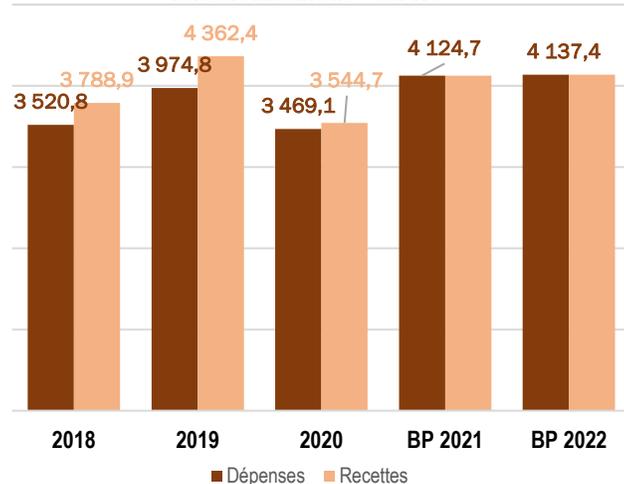
Des contraintes légales et réglementaires s'imposent à la commune

- La loi sur la dématérialisation devait s'appliquer depuis 2017, pour le premier volet, et au plus tard le 31.12.2019 : pas encore complètement finalisée sur la commune de CC
- Mise en œuvre de la loi ASAP, publiée au JO le 9 décembre 2020 : procédures relatives aux marchés publics simplifiée
- Mise en œuvre des lignes directrices de gestion depuis le 1^{er} janvier 2021 et poursuite du PPCR** (réévaluation des grilles indiciaires au sein de la FPT) et du CPF
- Mise en œuvre de la loi 3DS et Loi Climat-Résilience votée au cours du mois d'août 2021,
- Réforme sur les obligations comptables à compter du 1^{er} janvier 2023 pour les communes de plus de 3 500 habitants

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
<ul style="list-style-type: none">• Fiscalité• Autres recettes fiscales• Dotations diverses• Autres recettes	<ul style="list-style-type: none">• Dépenses de personnel• Charges générales• Subventions• Autres dépenses	<ul style="list-style-type: none">• Dette• Dépenses d'investissement• Recettes d'investissement

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT ESTIMÉ À 4,1 M€ : Zoom sur les RECETTES prévisionnelles

Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement – en k€



☞ Chapitre 73 – Impôts et taxes

Il s'agit de la principale source de revenus pour la commune (76% des recettes) pour 3,2 m€, et principalement issues de la taxe foncière. Il est prévu le maintien de la fiscalité actuelle (*Proposition soumise au vote du Conseil Municipal : point 5*)

☞ Chapitre 75 – Subventions, Dotations

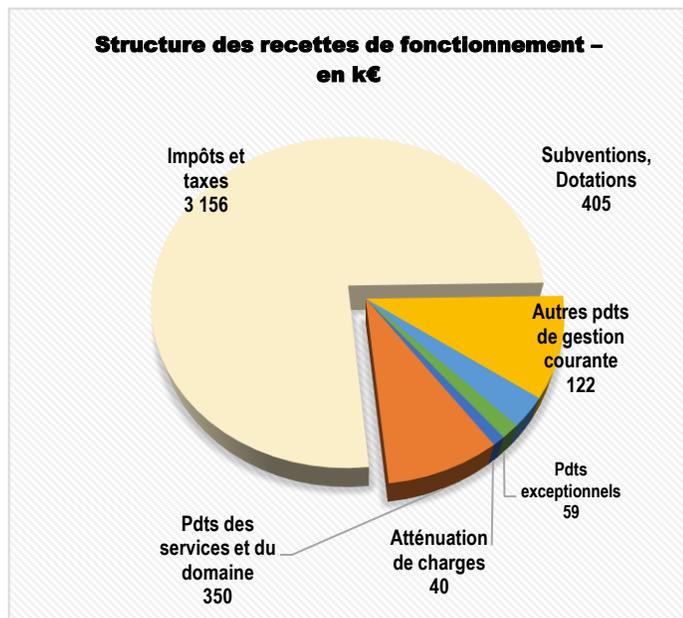
La commune bénéficie en outre de subventions de différents organismes ainsi que les dotations des différentes institutions (Etat, Région...).

☞ Chapitre 75 – Produits de gestion courante

Ce chapitre intègre notamment les revenus du pôle Santé et des locaux de La Poste, le pôle Bien-être et le futur loyer de la mairie principale. Également dans ce poste les éléments liés aux revenus issus du Périscolaire, et événements culturels ou sportifs.

☞ Chapitre 77 – Produits exceptionnels

Structure des recettes de fonctionnement – en k€



RECETTES DE FONCTIONNEMENT - en €	2019	2020	BP 2021	BP 2022	diff BP 2021-BP 2022
Atténuations de charges	34 800	9 533	34 814	40 000	5 186
Produits des services, domaine et ventes	328 091	179 528	369 465	350 078	- 19 387
Impôts et taxes	2 871 397	2 882 159	2 957 412	3 156 174	198 762
Dotations et participations	571 447	366 574	640 140	404 598	- 235 542
Autres produits de gestion courante	105 402	100 229	104 263	122 010	17 747
RECETTES DE GESTION DES SERVICES	3 911 137	3 538 023	4 106 094	4 072 860	- 33 234
Produits financiers	10	9			-
Produits exceptionnels	361 421	6 635	57 215	58 500	1 285
Reprise sur provisions semi-budgétaires					-
RECETTES REELLES	4 272 568	3 544 668	4 163 309	4 131 360	- 31 949
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	461			6 000	6 000
RECETTES TOTALES	4 273 029	3 544 668	4 163 309	4 137 360	- 25 949

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT ESTIMÉ À 4,1 M€ : zoom sur les DEPENSES prévisionnelles

Chapitre 011 : Charges à caractère général

Les charges à caractère général représentent en 2022 plus d'1 M€, dont les dépenses d'énergie prennent une part importante, les achats de prestations et d'études. Le poste Entretien et réparations couvre trois types de dépenses : entretien des bâtiments publics, réparations voiries et réparations Réseaux ;

Chapitre 012 : Dépenses de personnel

Les rémunérations des personnels restent le poste le plus significatif à l'instar des autres communes

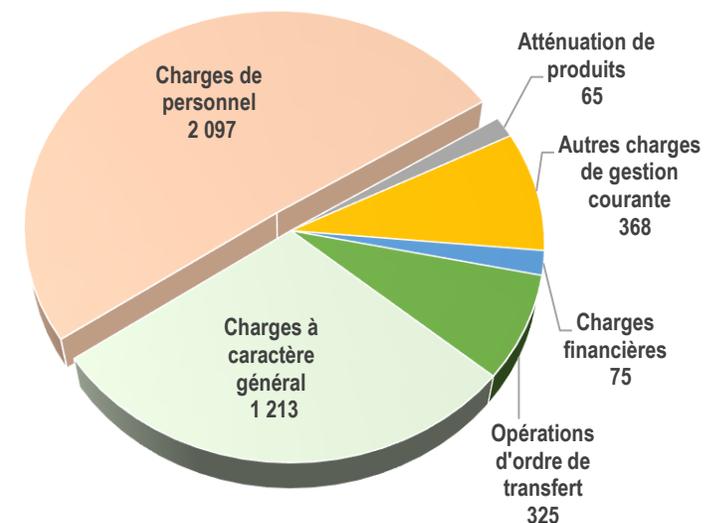
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante –

Cela concerne essentiellement le fonds de compensation et les contributions aux différents syndicats et obligations (Collège, SIPE, SDIS) ainsi que les dépenses liées aux versements des indemnités des élus et le versement au CCAS et associations locales.

Chapitre 66 : Charges financières

Il s'agit des charges d'intérêt dont un éclairage spécifique sera présenté sur la partie liée à la dette ; en lien avec la renégociation, ce poste s'établira sur une base de 75 k€, en forte diminution comparé aux années précédentes.

Structure des dépenses de fonctionnement – en k€



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - en €	2019	2020	BP 2021	BP 2022	diff BP 2021-BP 2022
Charges à caractère général	1 010 584	876 509	1 238 005	1 212 512	- 25 493
Charges de personnel	1 929 721	1 926 491	2 045 768	2 096 597	50 830
Atténuation de produits	53 644	48 035	65 000	65 000	-
Autres charges de gestion courante	343 572	336 957	289 878	368 138	78 259
DEPENSES DES SERVICES	3 337 520	3 187 992	3 638 651	3 742 247	103 596
Charges financières	125 042	116 126	125 750	75 000	- 50 750
Charges exceptionnelles		2 509	7 500	6 000	- 1 500
Dotations aux prov. Et amortissements				4 000	4 000
DEPENSES REELLES	3 462 563	3 306 627	3 771 901	3 827 247	55 346
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	511 072	162 428	391 419	310 123	- 81 295
Virement à la section d'investissement			145 361	45 123	
Valeur comptable des immobilisations cédées	207 630				-
Différences sur réalisations	142 370				-
Dotations aux amortissements des immos incorporelles	149 895	162 428			-
Dotations aux amortissements (autres)	11 177		246 058	265 000	18 942
DEPENSES TOTALES	3 973 635	3 469 055	4 163 320	4 137 370	- 25 949

Chapitre 11 – Des charges courantes en légère baisse pour 2022

- ☞ Des charges incompressibles qui restent significatives en lien avec les évolutions réglementaires et des
- ☞ Le coût de l'énergie (gaz, électricité, carburant) estimé initialement en baisse. Les tensions géopolitiques et les annonces des fournisseurs d'énergie (Engie notamment) pourraient contraindre à réviser ces dépenses en cours d'année qui font l'objet d'un suivi mensuel. Les tarifs de l'électricité sont certes maintenues à +4% pour les particuliers... mais pas pour les collectivités.
- ☞ La progression des dépenses de Petit équipement depuis 2020, reste corrélée à la mise en œuvre des différents protocoles sanitaires et la fourniture des produits et autres pour la sécurité des agents et satisfaire aux obligations nées de la crise sanitaire. Allégés depuis quelques jours, le risque demeure présent
- ☞ Forte progression des dépenses de maintenance et d'entretien attendue pour 2022
- ☞ La maîtrise des dépenses de téléphonie en lien avec la résolution des impayés avec Orange
- ☞ A la demande du Trésor Public, les conventions CCOB sont inscrites au compte 62876 à compter du BP 2022 : cela permet au TP de visualiser les charges pour les communes et en contrepartie, les produits lors des comptes de la CCOB.

Au 31/12 - en €	2019	2020	BP 2021 (I)	BP 2022	diff BP 2021- BP 2022	En %
Total Chapitre 11	1 001 639	876 896	1 238 005	1 212 512	25 493	100,0%
Achats de prestations	180 281	126 367	150 943	233 331	82 388	19,2%
Achats non stockables	317 935	269 611	250 981	327 503	76 522	27,0%
dont Eau et Assainissement	30 478	29 566	0	31 200	31 200	
dont Energie (Gaz, Electricité...)	199 749	124 289	120 400	168 167	47 767	
dont Petit équipement	41 601	69 195	95 087	84 999	10 088	
dont Autres	46 106	46 562	35 495	43 138	7 643	
Sous-traitance			147 325	0	147 325	--
Locations	57 178	53 455	201 664	129 246	72 418	10,7%
dont locations immobilières	16 692	17 677	149 000	84 300	64 700	
dont locations mobilières	36 899	32 192	52 664	44 946	7 718	
Entretien et Réparations	240 538	256 465	169 134	227 260	58 126	18,7%
dont réparation bâtiments publics	51 448	33 165	34 015	35 350	1 335	
dont réparation voiries	64 289	90 507	35 681	47 935	12 254	
dont réparation bâtiments réseaux	33 086	34 826		34 000	34 000	
dont Bois et Forêts	2 386	1 350		1 590	1 590	
dont matériel roulant	10 636	15 869	12 074	13 108	1 034	
dont mobiliers	705	2 379	1 500	5 000	3 500	
dont maintenance	77 989	78 370	85 865	90 278	4 413	
Assurances multirisque	26 652	26 855	28 000	28 000	-	2,3%
Etudes et recherches	24	15 390	16 734	2 000	14 734	0,2%
Documentation et organismes de formation	16 430	21 886	16 480	17 166	687	1,4%
Honoraires et frais d'actes	23 724	26 339	92 000	36 548	55 452	3,0%
Publications, catalogues	67 573	32 761	83 639	93 075	9 436	7,7%
dont Publications	26 405	16 824	35 995	16 939	19 056	
dont Fêtes et cérémonies	36 936	13 333	47 644	76 136	28 492	
Transports	9 188	5 457	13 435	12 705	730	1,0%
Déplacements/Missions	90	0	2 200	500	1 700	
Affranchissements et Télécommunications	32 732	14 879	45 070	30 077	14 993	2,5%
Frais et services bancaires	524	1 492	0	6 000	6 000	0,5%
Services extérieurs divers (dont CCOB, nettoyage locaux)	19 076	21 516	8 000	53 000	45 000	4,4%
Impôts et taxes divers	9 694	4 424	12 400	16 100	3 700	1,3%

NB1 : A nouveau des modifications d'imputations comptables.

NB2 : La comparaison est réalisée par rapport au BP 2021 initial présenté lors du CM du 10 février 2021

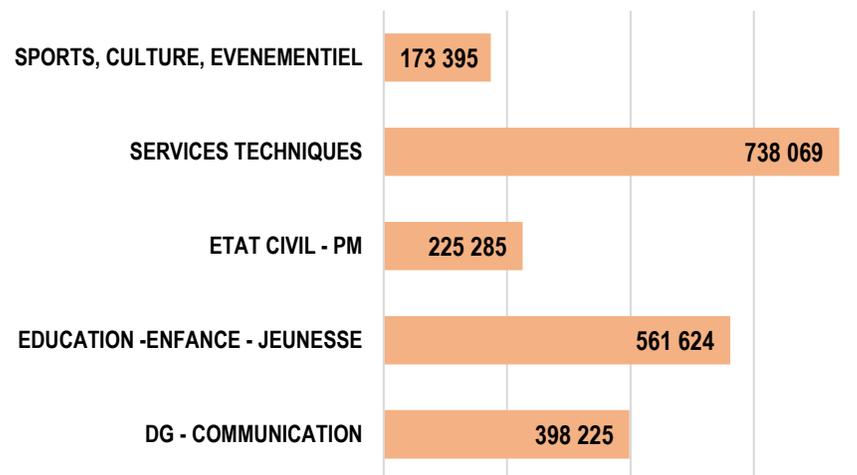
Chapitre 12 – Une hausse contenue des frais de personnel sous l'effet de décisions réglementaires notamment

Budget 2022 : de nombreux effets à prendre en compte

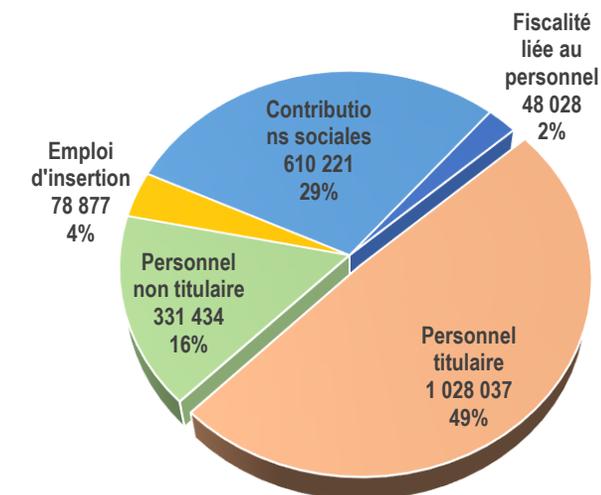
- ☞ Effet de structure et effet de noria, avec un CODIR plus réduit (3 postes de direction en moins sur 2 ans lors du départ de la RRH, DST, Directrice du service à la population) et arrivée prochaine d'un DAF
- ☞ 2 agents administratifs additionnels en renfort au sein de l'Administration générale
- ☞ Le choix de limiter les vacataires, expliquant les évolutions Titulaires/Non titulaires : 56 agents composent l'effectif, soit 52 ETP
- ☞ 3 PEC, avec une aide de près de 30 k€ pour un montant estimé de 79 k€ (33% d'aides) de rémunération
- ☞ La poursuite du PPCR avec la revalorisation des grilles indiciaires des personnels de catégorie C essentiellement et l'avancement de plusieurs agents
- ☞ La hausse du SMIC
- ☞ Le recours aux heures supplémentaires révisé à la hausse sous l'effet de la reprise des événements

Au 31/12 - en €	2019	2020	BP 2021 (I)	BP 2022	diff BP 2021- B2022	diff 2022-21
Total Chapitre 12	1 929 712	1 888 251	2 045 768	2 096 597	50 830	124 120
Fiscalité liée au personnel	42 530	41 686	46 681	48 028	1 347	1 973
Rémunération du personnel	1 887 182	1 846 565	1 999 087	2 048 569	49 482	122 147
dont Personnel titulaire	827 445	749 838	733 508	764 034	30 526	38 819
dont Indemnités	273 578	243 753	260 170	264 003	3 834	39 524
dont Personnel non titulaire	127 174	227 599	384 163	331 434	-52 729	-18 347
dont Emploi d'insertion	97 799	62 304	37 310	78 877	41 567	10 121
dont Contributions sociales	561 186	563 070	583 936	610 221	26 285	52 029

BP 2022 - Dépenses de personnel – en €



Frais de personnel – en %

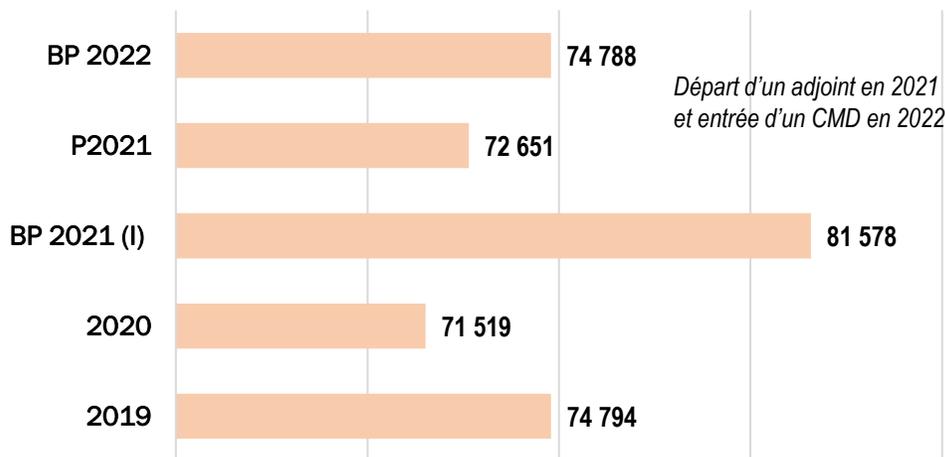


NB : l'organigramme sera soumis au Comité technique du 31 mars 2022.

Zoom sur le chapitre 65 : les autres charges de gestion courante

Les indemnités des élus – loi sur la transparence

Indemnités des élus et cotisations



MONTANTS BRUTS MENSUELS - EN €						
NOM	QUALITE	VILLE	CCOB	SMEP	SIPE	SYNDICAT DES EAUX
WOFYSY Jonathan	Maire/VP CCOB	1 439,08	721,39	229,86		658,47
GONZAGUE Véronique	1ère adjointe	602,86				
PRUVOT Thierry	2ème adjointe	602,86				
FRANCOUAL Anne	3ème adjointe	602,86				
CHEVALIER Alexandre	4ème adjointe	602,86				
PRUNET Pascale	5ème adjointe	602,86				
GUESMI Samia	6ème adjointe	602,86				
GRASSELER Franck	7ème adjointe	602,86				
LABRUYERE Oriana	VP CCOB		721,39			
CAVANNA Aurélia	Conseillère municipale					136,13

Point 1 de l'ordre du jour du Conseil Municipal

Erwan DUFAY, adjoint a renoncé à ses mandats au cours de l'année 2021. Ses indemnités s'élevaient à 602,86 € brut par mois, à l'instar des autres adjoints.

Chapitre 65 – Les contributions auprès des différents organismes et syndicats

Au 31/12 - en €	2019	2020	BP 2021 (I)	P2021	BP 2022	diff BI 2021- B2022
Total Poste 65	350 826	336 956	289 878	326 265	368 048	78 169
Services d'incendie	55 019	55 509	55 530	56 007	56 607	1 077
Contribution Fonds de compensation...	130 709	130 653	85 960	115 500	133 960	48 000
Autres contributions	15 765	18 989	5 860	13 878	36 050	30 190

Chapitre 65 – Les versements au CCAS, associations et FSL

Au 31/12 - en €	2019	2020	BP 2021 (I)	P2021	BP 2022	diff BI 2021- B2022
Total Poste 65	350 826	336 956	289 878	326 265	368 048	78 169
Subvention CCAS	22 350	24 585	24 585	24 585	24 585	0
Subvention Associations	36 470	35 700	36 365	34 800	34 600	-1 765

La proposition de la subvention au CCAS est soumise au vote du Conseil : point 6

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT QUI DEVRAIT S'ÉLEVER À 1,6 M€ POUR 2022



Le niveau des investissements intègre des travaux de différente nature ainsi que l'emprunt

- L'emprunt pour 290 k€,
- La poursuite de l'aménagement du quartier « Le Plessis Lès Nonains »,
- La réfection des ponts et des sentes piétonnes, la relocalisation du City Stade en lien avec la future construction de la salle de gym dans le cadre du CID,
- Les travaux liés à des réfections ou améliorations de bâtiments tels que la réparation du toit de l'école maternelle,
- Les travaux sur la partie des locaux de la Poste qui hébergeront la future micro-crèche (fenêtres, aménagement d'une entrée distincte et séparation effective des deux activités notamment)
- Des études : rue Charles Pathé, le cimetière, l'ATM notamment
- L'installation de TNI pour l'école (avec la CCOB)
- Une nouvelle ligne Opérations patrimoniales, en dépenses et recettes : il s'agit du déploiement des liaisons douces, en partance de la rue Beauvèrger vers Cossigny.

A l'instar des exercices précédents, le niveau des investissements sera ajusté en fonction des avancements des projets, des subventions et surtout du résultat définitif des sections d'investissement et de fonctionnement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - en €	2019	2020	BP 2021	BP 2022	D. BP 2022-BP 2021
Immobilisations incorporelles	15 184	16 620	35 052	55 400	20 348
Immobilisations corporelles	515 652	215 186	853 668	307 464	- 546 204
Immobilisations en cours	970 625	87 347	243 999	21 649	- 222 350
Total DEPENSES D'EQUIPEMENT	1 559 571	319 153	1 132 719	384 513	- 748 206
Dotations	12 345				-
Emprunt et dettes assimilées	259 661	269 614	289 900	280 900	- 9 000
Total DEPENSES FINANCIERES	272 006	269 614	289 900	280 900	- 9 000
Opération d'ordre de transfert			-	6 000	6 000
Opérations patrimoniales				313 732	313 732
DEPENSES TOTALES	1 831 577	588 767	1 422 619	985 145	- 437 474

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2019	2020	BP 2021	BP 2022	D. BP 2022-BP 2021
Subvention d'investissement reçue	794 936	8 500	431 154	376 517	- 54 637
FCTVA, Excédents de fonctionnement capitalisés	428 049	358 894	600 046	378 414	- 221 633
TOTAL RECETTES REELLES	1 222 985	367 394	1 031 200	754 931	- 276 269
Virement de la section de la section FCT			145 361	45 123	- 100 237
Opération Ordre de transfert entre section			246 058	265 000	18 942
Opérations patrimoniales				313 732	313 732
RECETTES D'ORDRE	511 072	162 428	391 419	623 856	232 437
RECETTES TOTALES	1 734 057	529 822	1 422 619	1 378 786	- 43 833

DEPENSES TOTALES BP 2022	985 145
RESTE A REALISER 2021	600 339
INVESTISSEMENT TOTAL	1 585 484
RECETTES TOTALES BP 2022	1 378 786
RESTE A REALISER 2021	206 698

EN SYNTHÈSE, POUR 2022

En termes de recettes

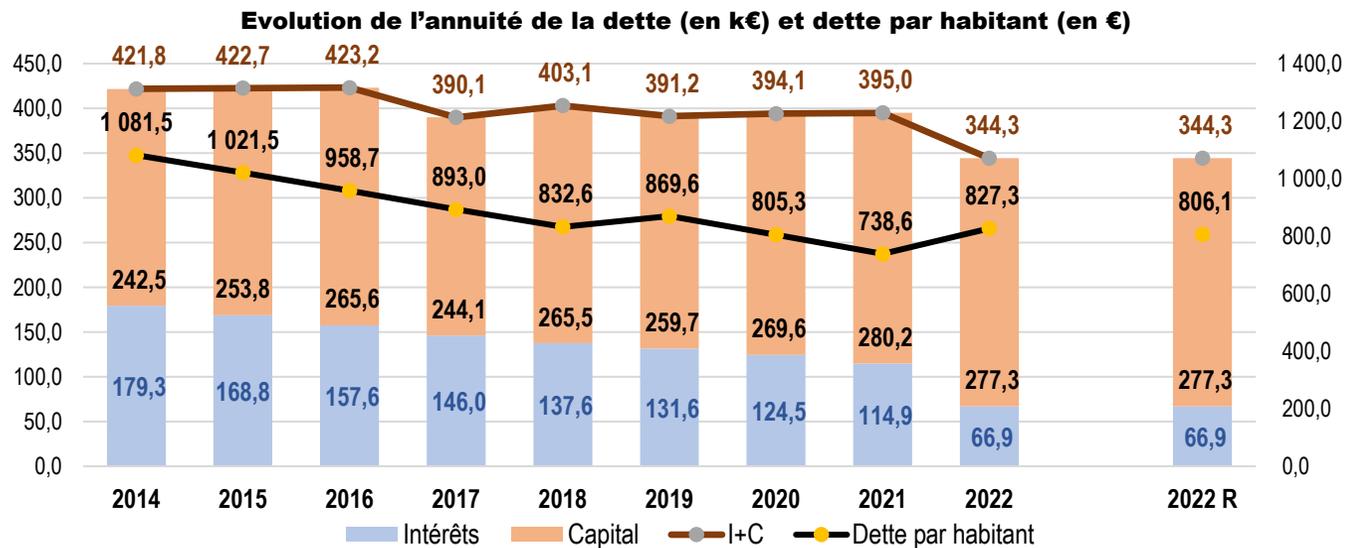
- ☞ **Maintien des niveaux de fiscalité**
 - L'Etat a annoncé dans le cadre de la PLF 2022 le maintien des dotations globales et ne devraient pas obérer les communes de leurs moyens financiers
 - A compter du 1^{er} janvier 2021, se met en place la réforme de la taxe d'habitation : le taux d'imposition est désormais figé et la base de calcul sera l'année 2021. Nous devrions disposer d'éléments plus détaillés et plus précis pour le conseil municipal du mois de mars quant aux montants définitifs
 - La commune devrait bénéficier d'un niveau de taxe foncière plus élevée sous l'effet de l'entrée des nouveaux propriétaires et d'une taxe d'aménagement en hausse (Programme Pierreval et marché de l'immobilier dynamique)
- ☞ **Maintien des recettes issues de la cantine et des activités périscolaires :**
 - Sous réserve de nouvelles décisions gouvernementales, il a été retenu que la cantine fonctionnerait normalement tout comme les activités périscolaires (centre de loisirs/vacances)
- ☞ **Activités culturelles et sportives :**
 - Des recettes issues de la billetterie Spectacle ou Evénements (TOC par exemple)
- ☞ **Autres recettes**
 - Loyers des différents bâtiments communaux loués : La Poste, Pôle Santé, appartements
 - DETR : plusieurs demandes déposées, dont l'école maternelle (incluant notamment la réfection de la toiture),
 - Des dossiers et litiges qui pourraient aboutir et générer des recettes additionnelles : accord verbal mais pas encore de remise d'écrit
 - Signature du CRTE au 31/12/2021 mais dont nous n'avons pas encore le retour sur les programmes financés, ni à quelle hauteur. Pour mémoire, le CRTE a été signé au périmètre de la CCOB.

En termes de dépenses

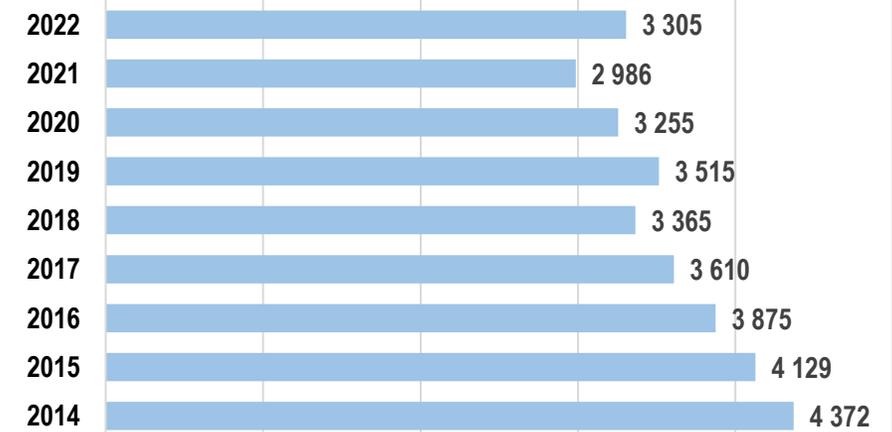
- ☞ **Des dépenses incompressibles qui demeurent fortes**
 - Du fait de contraintes réglementaires toujours plus importantes,
 - Les bâtiments de la commune à entretenir
 - Maintien des dépenses liées à la crise sanitaire (équipement des agents notamment, soutien aux écoles également)
 - Conventions CCOB et Syndicats (SIPE, SDIS, Collège...)
- ☞ **Maintien de la dotation au CCAS, en raison du contexte**
- ☞ **Progression contenue des frais de personnel (Chapitre 012),**
 - Sous l'effet des embauches pérennes, et des départs des membres du Codir
 - L'augmentation du SMIC,
 - PPCR, Formation des agents,
 - Assurance du personnel...
- ☞ **Projet Cœur de ville : démarrage avec le premier comité consultatif qui a eu lieu au cours du mois de décembre 2021**
- ☞ **Poursuite du soutien de la commune aux commerces, à la programmation culturelle et également aux associations**
- ☞ **Finalisation de l'aménagement du Plessis les Nonains**
- ☞ **Projet d'études notamment pour la rue Charles Pathé, le cimetière...**
- ☞ **Poursuite de la modernisation des outils informatiques de la commune (TNI à l'école, renouvellement progressif du parc)**

ORIENTATIONS 2022 POUR LA COMMUNE DE CHEVRY-COSSIGNY EN TERMES DE DETTES

- ☞ Au 31 décembre 2021, la dette de la commune s'élève à 3,3 M€
- ☞ La renégociation de deux emprunts a abouti en fin d'exercice 2021 et un nouvel emprunt de 400 k€ a été contracté pour faire face aux travaux du programme Beauverger
- ☞ Suite à la commission des finances, la dette par habitant a été réajustée sur une base de 4100 habitants, la portant ainsi au niveau de 2020, soit 806,1 €.
- ☞ Les données pour 2021 ne sont pas encore disponibles pour la situation de la commune eu égard à sa strate, ou au niveau départemental. Les éléments seront remis lors de la Commission des finances.



Capital restant dû au 1er/01/N – en k€



Etat de la dette par nature – en €

Emprunt	Annuité de l'exercice			Capital restant dû au 01/01/n
	Capital	Charges d'intérêt	Durée résiduelle	
Emprunt n° 17208/001	65 937	22 190	7,50	585 743
Emprunt n° 205980G	154 748	41 275	14,92	2 605 703
MON232561	17 690	2 909	3,00	74 986
MPH232589	38 960	550	0,67	38 960
Total	277 335	66 925		3 305 392

BUDGETS ANNEXES : Assainissement

👉 Fonctionnement

Chapitres	Dépenses	En k€
011	Charges à caractère général	20 000
65	Autres charges de gestion courante	30 000
042	Opération de transfert	35 000
	Total	85 000

Chapitres	Recettes	En k€
70	Ventes de prestations	71 500
042	Opérations de transfert	13 500
	Total	85 000

👉 Investissement

Chapitres	Dépenses	en €
13	Subvention d'investissement	
16	Emprunts et dettes	3 300
20	Etudes immobilisées (PR Charles Pathé, Rue Aman Jean)	34 266
21	Immobilisations en cours	7 779
040	Opération Ordre de transfert	13 500
	Total	58 845

Chapitres	Recettes	en €
021	Virement de la section de fonctionnement	
10	FCTVA	23 845
040	Opération Ordre de transfert	35 000
	Total	58 845

BUDGETS ANNEXES : SPANC

Fonctionnement

Le budget d'Assainissement Non Collectif (SPANC), s'équilibre en recettes et dépenses, en section d'exploitation, plus précisément pour des dépenses d'entretien et d'honoraires pour un montant de 4 000€.

Investissement

A date, il n'y a pas de section Investissement sur le budget SPANC